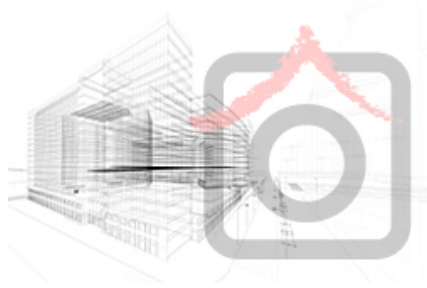




Kemper System ouvre la voie à l'étanchéité liquide dans les cuisines collectives



Kemper System lance **KEMPEROL® CCP4S**, le système d'étanchéité liquide pour les locaux classés U4P4SE3C2

KEMPER SYSTEM, spécialiste de la protection de l'enveloppe du bâtiment, lance en avril 2015 le premier système d'étanchéité liquide pour planchers intermédiaires techniques des locaux classés U4P4SE3C2 et ouvre la voie à l'étanchéité liquide dans les cuisines collectives.

Une couche d'étanchéité en **Kemperol® 022** associée à une protection rapportée - carrelage collé ou revêtement de sol circulaire en mortier d'époxydes et de quartz (Floorpox DFR) - forment le système d'étanchéité liquide **Kemperol® CCP4S**.

Une solution polyvalente pour une étanchéité parfaite

Dépourvu de solvant, le **Kemperol® CCP4S** est constitué d'une résine liquide polyuréthane-époxy bi-composante issue à 80% de ressources renouvelables. Armé en plein d'un voile textile, ce système d'étanchéité liquide s'applique aussi bien sur les surfaces courantes que sur les points singuliers. Associé à une protection mince, il s'adapte à tous types de supports et permet le traitement des sols et des murs en une seule couche continue et homogène.

Mis en œuvre en neuf comme en rénovation, le **Kemperol® CCP4S** s'applique sans primaire sur support sain, sans flamme, par fusion à froid du voile textile dans la résine, et démontre des qualités performantielles inégalées sur le marché.

La qualité Kemperol accessible aux cuisines collectives

Jusqu'à présent, les systèmes d'étanchéité liquide existants nécessitaient la mise en œuvre d'un carrelage en pose scellée. Cette méthode consistant à couler une chape béton sur la résine pour y insérer les carreaux avant séchage était très contraignante et donc peu utilisée.

[Visualiser l'article](#)

Avec l'arrivée sur le marché du **Kemperol®** CCP4S, il est désormais possible de réaliser rapidement et en une seule intervention l'étanchéité des cuisines collectives tout en respectant les normes strictes imposées par la réglementation : non glissant afin d'assurer la sécurité du personnel, facile d'entretien pour éviter la contamination bactérienne et doté d'une très grande résistance aux sollicitations mécaniques.

Recouvrable après seulement 16 heures, il atteint ses performances définitives en 72 heures et démontre alors son extrême résistance aux sollicitations du support, à la fissuration et au poinçonnement.